

## NOTE D'ANALYSE Égypte – juillet/août 2024

### L'Égypte concrétise ses efforts de consolidation budgétaire pour 2024/25

L'adoption du budget de l'État égyptien pour l'exercice 2024/25 (juillet à juin) s'inscrit dans un contexte contraint, en lien avec les faibles marges budgétaires disponibles et les objectifs de consolidation budgétaire fixés dans le cadre du programme FMI. Le déficit et la dette publique n'en sont pas moins en légère hausse par rapport à l'exercice précédent – respectivement de 7,3% et de 96,4% du PIB (contre 6,1% et 84% pour l'exercice 2023/24). Si l'excédent primaire est attendu à 3,5% du PIB, le service de la dette continue de représenter une part significative du budget (11% du PIB, +35% en valeur) et 70% des recettes. La forte contraction de la dépense primaire à 12% du PIB en 2024/25 (contre 16% en 2023/24) compense partiellement la faiblesse des recettes publiques à 15% du PIB. L'élargissement du périmètre du budget de l'Etat et le déploiement d'une stratégie de moyen terme vont toutefois dans le bon sens.

### La présentation d'un premier budget consolidé du secteur public et l'amorçage d'une stratégie d'assainissement des finances publiques à moyen terme

#### Le cadrage macroéconomique du budget 2024/25 repose sur des hypothèses réalistes

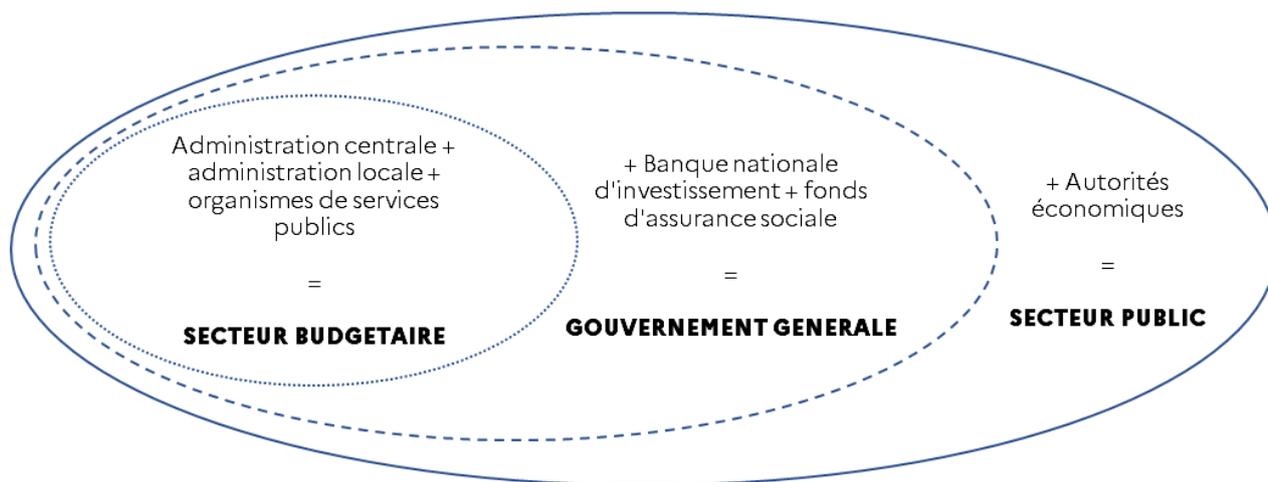
Suite à la libéralisation du taux change en mars 2024, l'Égypte a bénéficié d'importants flux de capitaux à travers le projet Ras El Hekma (35 Md USD), l'augmentation du programme FMI (de 3 à 8 Md USD), une assistance macro-financière de l'UE (5 Md EUR sur les 7,4 Md EUR de soutien, dont 1 Md signé en juin 2024) et le programme d'aide budgétaire de la Banque mondiale (700 M USD, approuvé en juin 2024). **Les prévisions de croissance pour 2024/25 sont soutenues, estimées à 4,2% par le gouvernement** et à 4,1% par le FMI, malgré un ralentissement à 2,9% pour 2023/24 après 3,8% en 2022/23 (le FMI prévoit une croissance à moyen terme de 5,6% en 2027/28 grâce aux réformes structurelles). Des risques subsistent cependant : la tentation d'un retour à un système de change fixe (après une dépréciation de l'EGP de 56% par rapport à l'USD sur 2023/24), la persistance d'une inflation élevée (le FMI projette une moyenne de 21,2% en 2024/25), et les conséquences du conflit Israël-Hamas (dont ses répercussions en mer Rouge), pouvant nuire à la position extérieure, à la croissance et aux recettes fiscales. Cette tendance s'aligne avec le **resserrement de la politique monétaire (+800 pdb au début 2024)**. Le prix du baril de pétrole est prévu à 80 USD pour 2024/25 – légèrement inférieur à l'estimation de 85 USD pour 2023/24 – dans un contexte de reprise coûteuse des importations de gaz naturel liquéfié (GNL). Les prix du blé resteraient stables à 280 USD pour le blé importé et 2 000 EGP (~67 USD)

pour le blé local. Le taux d'intérêt moyen des bons du Trésor et des obligations d'État devrait baisser de 26,5% à 25% pour 2024/25.

## L'amélioration de la gouvernance des finances publiques passe par l'élargissement du périmètre du secteur public et des efforts de consolidation à moyen terme

Le budget 2024/25 intègre pour la première fois l'administration centrale, les administrations locales, les organismes de service publics et 59 entités économiques. Cet élargissement, qui vise à améliorer la transparence et le pilotage de la politique économique, porte la dette du secteur public de 92,4% à 101,9% du PIB en 2024/25.

### Définitions des périmètres de consolidation



Source : ministère des Finances, budget 2024/25.

Une stratégie des finances publiques de moyen terme (2024-2028) a également été élaborée avec une trajectoire de désendettement très affirmée (la dette publique devrait diminuer à 80% du PIB en 2026/27, comparé aux prévisions de 71,8% par le FMI et 84,3% par la Banque mondiale). Le plafond de la dette publique pour 2024/25 est fixé à 16 000 Md EGP (96,4% du PIB), avec l'objectif d'atteindre une maturité moyenne de la dette de 4,7 ans d'ici juin 2024, contre 3,4 ans en juin 2024, grâce à une stratégie de diversification. Le gouvernement entend réduire le poids du service de la dette à 30% des dépenses à moyen terme (contre 37,5 % en 2023/24 et 47,4% budgétés en 2024/25). La trajectoire de désendettement repose sur des excédents budgétaires primaires successifs : 3,5% du PIB en 2024/25 (après 6,1% en 2023/24 et 1,6% en 2022/23), grâce à la réduction de la dépense publique primaire, budgétée à 12% mais réalisée à 16% en 2023/24, et prévue à 12% du PIB, ainsi qu'à la baisse des recettes publiques budgétée à 17%, réalisée à 18% en 2023/24, et prévue à 15% du PIB. La nouvelle loi sur la gestion financière publique instaure par ailleurs un cadre budgétaire à moyen terme pour renforcer la crédibilité et le pilotage de l'investissement public, remplaçant le budget annuel actuel. Des lois harmonisant les procédures budgétaires entre les ministères ont enfin été promulguées.

## Entre affichage et réalité : une consolidation des finances publiques par la contraction de la dépense

### A contrario des réformes soutenues par les programmes des bailleurs, les recettes fiscales réelles sont attendues en baisse

La hausse nominale des recettes publiques à 2 625 Md EGP en 2024/25 (+23% par rapport à 2023/24) correspond à une baisse réelle, de 18% à 15% du PIB, le gouvernement expliquant ne pas vouloir faire reposer le désendettement public sur les ménages et les entreprises. L'augmentation des recettes publiques résulte du dynamisme des recettes fiscales (+23,9%), constituant 77% des recettes totales. Elle repose principalement sur l'inflation et la croissance

économique, ainsi que sur **l'élargissement de la base fiscale grâce à la numérisation et à la rationalisation des exonérations fiscales**. Cette meilleure mobilisation est un élément du programme FMI qui prévoit une croissance de 1% du PIB des recettes fiscales et des dividendes. Bien que certains postes présentent des hausses significatives - **l'impôt sur le revenu devrait progresser de 11,9%** (malgré la hausse du seuil d'exonération de 33% à 60 000 EGP), **les taxes sur les biens et services de 23%** en raison de la réforme prévue de la TVA et **les taxes sur le commerce extérieur de 38,1%** - le budget 2024/25 affiche une baisse des recettes fiscales réelles (de 13% à 12% du PIB). La hausse des recettes non fiscales, budgétées à 17 Md USD, repose principalement sur la progression des dividendes de l'Autorité du canal de Suez de 91,3% et ceux tirés des entreprises publiques 309% (et non sur les recettes tirées des cessions d'actifs publics), ce qui peut apparaître en opposition avec l'objectif de désengagement public de l'économie.

## **Alors que le gouvernement souhaite renforcer le volet social de sa politique, l'essentiel de la hausse de la dépense publique est le fait du poids du service de la dette**

La **hausse de la dépense publique à 3 870 Md EGP en 2024/25** (+29% par rapport à 2023/24, dont +24,1% de dépenses hors charge de la dette) est principalement **due à l'explosion du service de la dette (+63,8%)**, qui représente 81% de cette hausse et 47,4% des dépenses totales (55,3% des recettes fiscales), en raison d'échéances lourdes cette année et de la dépréciation de la livre égyptienne. **Hors service de la dette, la dépense publique est en hausse de 10%**, reflétant en partie le **renchérissement des prix** (importation d'énergie et de blé, médicaments et soins) et la mise en œuvre d'une série de **mesures sociales** annoncées en février 2024 (hausses de 50% du salaire des agents publics ; +1 000 EGP du salaire minimum des fonctionnaires) ainsi que **l'élargissement du nombre de bénéficiaires des programmes d'aides (Takaful et Karama)**. L'investissement public (critère indicatif du programme FMI plafonné à 1 000 Md EGP pour 2024/25), élevé par rapport à la moyenne des trois années précédentes (432 Md EGP), devrait être en baisse de 11% pour 2024/25 par rapport à 2023/24, à 561 Md EGP. La forte contraction de la dépense primaire en termes réels (c'est-à-dire sans taux d'intérêt ni inflation), de 16% à 12% du PIB entre 2023/24 et 2024/25, démontre la volonté du gouvernement de mener une politique de consolidation budgétaire. **L'augmentation de 20% des moyens consacrés à la politique sociale (4% du PIB)**, élève ce poste au second rang des dépenses, après le service de la dette, et dépasse le niveau plancher fixé dans le cadre du programme FMI. De plus, le gouvernement s'attaque vigoureusement aux subventions : **quadruplement du prix du pain subventionné** en juin 2024, qui le reste néanmoins à 87% pour ses quelque 70 millions de bénéficiaires, ou encore l'augmentation des prix du carburant. La budgétisation des dépenses sociales apparaît donc davantage comme une réallocation des ressources plutôt qu'une augmentation.

## Synthèse du budget 2024/25

Md EGP	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24		2024/25
				Prévision	Réalisé	
<b>Dépenses</b>	<b>1 579</b>	<b>1 831</b>	<b>2 185</b>	<b>3 000</b>	<b>2 991</b>	<b>3 870</b>
Salaires et indemnités des accidents du travail	319	359	412	494	470	575
Achats de Biens et de Services :	81	100	128	137	139	167
Biens	46	61	75	79		82
Services	35	39	51	58		85
Service de la dette	565	585	774	1 360	1 120	1 834
Dépenses d'accompagnement, de prévention, sociales et autres	264	343	454	533	530	636
Autres dépenses	100	115	127	142	145	162
Achats d'actifs non financiers (autres dépenses / investissements)	249	330	289	334	587	496
<b>Revenus</b>	<b>1 109</b>	<b>1 347</b>	<b>1 564</b>	<b>2 420</b>	<b>2 142</b>	<b>2 625</b>
Impôts	834	991	1 259	1 551	1 530	2 022
Subventions	3	4	5	4	2	4
Autres revenus	272	352	300	865	610	600
Déficit / Excédent de trésorerie	470	484	621	579	849	1 245
Détention nette d'actifs financiers (= des ventes)	2	0	11	24	24	2
<b>Déficit total</b>	<b>472</b>	<b>474</b>	<b>610</b>	<b>555</b>	<b>824</b>	<b>1 243</b>
<b>Excédent primaire</b>	<b>93</b>	<b>100</b>	<b>165</b>	<b>805</b>	<b>296</b>	<b>591</b>
Revenus / PIB	16%	17%	16%	17%	17%	15%
Dépenses publiques / PIB	23%	23%	22%	22%	25%	23%
Trésorerie / PIB	6,8%	6,1%	6,1%	4,2%	7,2%	7,3%
Déficit / PIB	6,8%	6,1%	6,0%	4,0%	7,0%	7,3%
Contributions	1,3%	1,3%	1,6%	5,8%	2,5%	3,5%
Ratio dette brute / PIB	85%	87%	96%	89%	84%	88%

Source : Budget 2024/25, ministère des Finances

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

Carole LEBRETON, Attachée économique

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Pierre-Antoine Costantini, Alice Regnier, Diane Boyer.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « LEE » en objet à [anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr](mailto:anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr)